

Directeur du département de Philosophie
Philippe SALTEL

Avant d'effectuer votre stage, veuillez lire attentivement ce document.

Le stage en Master de Philosophie

Les étudiants en Master de Philosophie doivent réaliser **un stage obligatoire** (M2, UE 8). Ce stage doit faire **au minimum 70 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire.

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage. **Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent la fin du mois de mai. Le rapport de stage n'est pas soumis à soutenance.**

- Finalité : Connaissance du monde du travail ; insertion professionnelle à l'issue du M2.
- Modalité : Selon votre projet professionnel, stage en entreprise, en établissement public ou auprès d'une association dans le domaine des compétences acquises au cours de votre formation (l'enseignement, l'édition, la communication, la culture, le journalisme, l'information et la documentation, la fonction publique, la librairie, les ressources humaines, la valorisation du patrimoine, *etc.*).

Tout stage fait l'objet d'une convention ; les stages d'une durée \geq à 2 mois (308 h) donnent lieu au versement d'une gratification. En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre.

Le rapport de stage en Master de Philosophie

1. LA FORME DU RAPPORT

Le rapport doit être écrit en traitement de texte (entre 15 et 20 pages), en Times 12, interligne 1,5.

Les annexes, s'il y en a, ne doivent pas être en nombre excessif. S'il y en a plusieurs, elles doivent être numérotées et porter un titre. Elles se justifient pour développer des points qui vous semblent importants pour la compréhension de votre propos, leur nature risquant néanmoins de rompre le fil de votre analyse (organigramme de la structure qui vous a accueilli ; site géographique ; missions ; partenaires ; financements ; *etc.*).

Vous êtes étudiant en philosophie, votre rapport de stage doit donc comporter un moment réflexif sur votre activité (voir ci-dessous) qui ne doit en aucun cas s'apparenter à un impressionnisme subjectif. Par conséquent une bibliographie est obligatoire.

2. CE QUE LE RAPPORT DOIT CONTENIR

Aspects descriptifs

- Une présentation de l'identité et de l'histoire de l'entreprise ou de l'établissement public ou de l'association.
- Une présentation du service dans son cadre général (« pyramide hiérarchique » ; liens « horizontaux » ou « verticaux »¹ à l'intérieur du service et, s'il y a lieu, avec d'autres services ; budget et type de financement : public, privé, mixte ; missions et attributions).
- Une présentation de l'emploi des personnes qui travaillent autour de vous en tenant compte des différences de genre (diplômes ; rémunérations ; exercice de responsabilités ; conditions de travail ; compétences requises ; évolution de carrière).
- Une présentation des emplois susceptibles de vous intéresser ; les qualifications requises (formations ; concours) ; les tâches indiquées dans les descriptions d'emploi.

¹ La relation supérieur-inférieur est verticale, celle entre collègues est horizontale. Les deux types de relations représentent des facteurs primordiaux en ce qui concerne les rapports à l'intérieur des structures d'une société donnée.

- Une présentation des compétences mobilisées pendant le stage ; des compétences acquises ; des compétences nécessaires.

Moment réflexif

Il portera sur les enjeux éthiques, épistémologiques et politiques du milieu professionnel dans lequel vous avez évolué.

- Enjeux éthiques : valeurs revendiquées par le milieu professionnel ; dimension relationnelle ; reconnaissance et estime de soi ; gestion de la souffrance au travail ; légitimité de la position occupée et des fonctions exercées.

- Enjeux épistémologiques : maîtrise des compétences ; « outils » mobilisés ; analyse des modèles et des justifications théoriques des pratiques professionnelles ; modalité d'évaluation du travail des salariés ou des agents ; comparaison du travail prescrit et du travail réel ; comparaison de l'activité affichée (publicité, marketing, campagnes de promotion), de l'activité perçue par le monde extérieur et de l'activité effective.

- Enjeux politiques : hiérarchies et relations de pouvoir (y compris de genre) ; gestions des conflits ; statut de l'institution ; rapports entre l'action de l'institution et la société ; politique du milieu professionnel ; perception de l'activité syndicale.